

ANNEXE - MODÈLE DE RAPPORT NATIONAL À LA COP12 - SECTION 4
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES FACULTATIVES SUR CHAQUE ZONE HUMIDE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE

Comment remplir cette section

1. Les Parties contractantes ne sont pas tenues de remplir cette annexe (Section 4) au titre de leur rapport à la COP12.
2. Il a été prévu que chaque Partie contractante peut, si elle le souhaite, fournir des renseignements complémentaires spécifiques à un ou à tous ses Sites Ramsar, sachant que la situation et l'état de chaque site peut varier considérablement sur le territoire d'une Partie contractante.
3. Les indicateurs qui figurent dans cette section sont uniquement ceux qui, dans la Section 3 du Modèle de rapport national (MRN) pour la COP12, ont directement trait aux Sites Ramsar.
4. Dans certains cas, afin qu'ils aient un sens à l'échelle d'un Site Ramsar individuel, leur formulation et/ou celle des réponses possibles a été adaptée par rapport à celle de la Section 3 du MRN pour la COP12.
5. Dans les colonnes correspondantes, veuillez indiquer le/s nom/s et le numéro officiel (disponible sur le [Service d'Information des Sites Ramsar](#)) de chaque site, à raison d'un site par ligne.
6. Ensuite, pour chaque indicateur, veuillez choisir une réponse du menu déroulant dans les champs à fond vert.
7. La dernière colonne de cette annexe est un champ de 'texte libre' où vous pouvez saisir toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez concernant le Site Ramsar en question. **Veuillez ne pas utiliser les doubles guillemets « » mais les caractères simples ' '.**
8. Si le nombre de Sites Ramsar faisant l'objet de rapport dépasse le nombre de lignes disponibles, veuillez couper et coller les lignes additionnelles dans le Modèle, une pour chaque Site Ramsar supplémentaire, de sorte que les mêmes menus déroulants de réponses possibles apparaissent pour chaque site.

PARTIE CONTRACTANTE	BURKINA FASO
----------------------------	--------------

Liste de questions (indicateurs) :

- 1.1.3 Y a-t-il eu des changements dans l'état (les caractéristiques écologiques) du Site Ramsar au cours de la période triennale écoulée ?
- 1.4.1 Une évaluation des avantages/services écosystémiques fournis par les Sites Ramsar a-t-elle été réalisée ?
- 2.4.1 Le site dispose-t-il d'un plan de gestion (ou instrument équivalent) ?
- 2.4.2 Si vous avez répondu par oui à la question 2.4.1, le plan de gestion est-il appliqué ?
- 2.4.4 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?
- 2.4.5 Une description des caractéristiques écologiques du Site Ramsar a-t-elle été préparée ?
- 1.4.3 A-t-on tenu compte des valeurs socio-économiques et culturelles des zones humides dans le plan de gestion du Site Ramsar ?
- 2.5.1 Une évaluation de l'efficacité de la gestion du Site Ramsar a-t-elle eu lieu ?
- 2.6.1 Des dispositions ont-elles été prises pour que l'Autorité administrative soit informée des changements négatifs ou changements négatifs possibles dans les caractéristiques écologiques du Site Ramsar, conformément à l'Article 3.2 ?
- 2.6.2 Tous les changements négatifs ou changements négatifs possibles dans les caractéristiques écologiques du Site Ramsar ont-ils été communiqués au Secrétariat Ramsar, conformément à l'Article 3.2 ?
- 4.1.2 Un centre d'accueil des visiteurs/d'interprétation/d'éducation a-t-il été établi dans le Site Ramsar ?
- 4.1.3b Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?
- 4.1.7a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser le partage des informations entre l'Autorité administrative Ramsar et le(s) gestionnaire(s) du Site Ramsar ?

Numéro du Site Ramsar	Nom du Site Ramsar	1.1.3	1.4.1	2.4.1	2.4.2	2.4.4	2.4.5	1.4.3	2.5.1	2.6.1	2.6.2	4.1.2	4.1.3b	4.1.7a	Commentaires/informations supplémentaires sur le site
<i>Ex.: 1603</i>	<i>Lake White</i>	<i>O – Etat identique</i>	<i>A - Oui</i>	<i>B - Non</i>	<i>B - Non</i>	<i>A - Oui</i>	<i>B - Non</i>	<i>A - Oui</i>	<i>A - Oui</i>	<i>A - Oui</i>	<i>B - Non</i>	<i>A - Oui</i>	<i>B - Non</i>	<i>D - Prévu</i>	
490	Mare d'Oursi	N - Détérior	B - Non	A - Oui	C - En pa	A - Oui	A - Oui	A - Oui	A - Oui	A - Oui	A - Oui	A - Oui	A - Oui	A - Oui	Le niveau d'eau de la mare a profondément retrécit, des réflexions sont en cours pour proposer l'inscription du site dans le Registre de Montreux. Le site abrite une station agrométéorologique installée par l'OSS dans le cadre du projet REP/Sahel pour le suivi des phénomènes climatiques.
491	Forêt classée de la Mare aux hippopotames	N - Détérior	B - Non	A - Oui	C - En pa	A - Oui	A - Oui	D - Prévu	A - Oui	D - Prévu	B - Non	A - Oui	A - Oui	D - Prévu	Des réflexions sont en cours pour une actualisation du plan de gestion du site. Il convient de signaler qu'une station agrométéorologique a été installée sur le site pour le suivi des phénomènes climatiques par l'OSS dans le cadre du projet REP/Sahel.
492	Parc national du W	P - Amélior	C - En pa	A - Oui	C - En pa	D - Prévu	A - Oui	D - Prévu	A - Oui	A - Oui	Z - Pas de	A - Oui	A - Oui	A - Oui	La discontinuité des financements entrave gravement le développement harmonieux des ressources de la zone humide. L'évolution des ressources de la zone humide est fonction de l'appui des partenaires financiers. La mise

